DEPARTEMENT DES **DEUX-SEVRES** 

#### VILLE DE NIORT



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Convocation du Conseil Municipal:

le 14/12/2012

Votants: 42

Affichage du Compte-Rendu

Sommaire: le 28/12/2012 **SEANCE DU 21 DÉCEMBRE 2012** 

Délibération n° D-2012-629

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES DE PROPRIÉTÉS APPARTENANT À LA VILLE DE NIORT

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

#### Présents:

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Annie COUTUREAU

## Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

# Excusés:

Madame Blanche BAMANA, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Maryvonne ARDOUIN.

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 21 décembre 2012**

Délibération n° D-2012-629

#### **Direction Patrimoine et Moyens**

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES DE PROPRIÉTÉS APPARTENANT À LA VILLE DE NIORT

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

En 2005, 2006 et 2009, la Ville de Niort a procédé à la vente aux enchères de plusieurs éléments de son patrimoine privé.

Le schéma directeur immobilier en cours de réalisation fait déjà apparaître un certain nombre de biens inoccupés. Dans un souci de rationalisation et dans la mesure où ce patrimoine n'a pas ou plus d'intérêt pour la collectivité, il est souhaitable de procéder à sa cession.

La procédure de la vente aux enchères présente plusieurs avantages :

- exécution rapide de la vente ;
- transparence dans la mesure où le prix payé est officialisé ;
- impartialité de la collectivité dans le départage des candidats.

Aussi, je vous propose de procéder à la cession des immeubles suivants :

Type d'immeuble	Section	Numéro	Superficie	Adresse
Maison d'habitation	BN	620	725 m²	30 rue de Bessac
Maison d'habitation	EO	389	212 m²	189 bis av Saint-Jean d'Angély
Grange	CI	192	1093 m²	165 rue du Maréchal Leclerc

Les biens cités ci-dessus feront l'objet d'une visite préalable par le responsable régional du Marché Immobilier des Notaires (MIN). Le montant des mises à prix sera fixé par la Ville de Niort sur la base de l'avis du domaine et de l'expertise du MIN.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession des immeubles cités ci-dessus suivant le principe de la vente aux enchères publiques par le Marché Immobilier des Notaires (MIN) et de son centre régional situé à Bordeaux ;

- approuver le mode de fixation des mises à prix suivant : fixation par la Ville de Niort sur la base de l'avis du domaine et de l'expertise du MIN ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à cette procédure de cession, sachant que la vente sera parfaite dès la fin de la phase d'enchère publique.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 42
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 3

Pour Madame le Maire de Niort, Geneviève GAILLARD L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL